

Module 2 – Défis historiques et actuels des communautés LGBTQ2S+



FICHE DE L'ÉLÈVE

A. Historique des droits des communautés LGBTQ2S+

A.1. Vrai ou faux

Réponds aux énoncés suivants par « vrai » ou « faux ».



Énoncés	Vrai ou faux ?
Au Canada, l'homosexualité n'a jamais été considérée comme un crime, même si elle était condamnée socialement.	<input type="text"/>
Les mariages homosexuels sont permis au Canada, depuis 2005.	<input type="text"/>

<p>En 2020, le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi pour criminaliser certains aspects de la thérapie de conversion.</p>	<input type="text"/>
<p>Une thérapie de conversion vise à tenter de modifier l'orientation sexuelle d'une personne pour la rendre hétérosexuelle.</p>	
<p>Avant 1950, les personnes homosexuelles ne pouvaient pas immigrer au Canada.</p>	<input type="text"/>
<p>Depuis 2017, la mention « X » peut être inscrite sur le passeport canadien des personnes qui ne s'identifient ni au sexe féminin, ni au sexe masculin.</p>	<input type="text"/>
<p>Depuis 2017, lorsqu'un crime est motivé par de la haine, fondée sur l'identité ou l'expression de genre d'une personne, la peine peut être plus sévère.</p>	<input type="text"/>
<p>En 2000, le gouvernement canadien s'est excusé aux milliers de Canadiens qui ont été emprisonnés, en raison des lois qui condamnaient leur orientation sexuelle.</p>	<input type="text"/>
<p>Jusqu'en 2019, certaines pratiques sexuelles étaient considérées comme des crimes, au sens de la loi.</p>	<input type="text"/>



Pour en savoir plus sur l'histoire des droits LGBTQ2S+

Visite la page « Droits des lesbiennes, des gais, des bisexuels et des transgenres au Canada » :

www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/droits-des-lesbiennes-des-gays-des-bisexuels-et-des-transgenres-au-canada



Pour en savoir plus sur les pièces d'identité non genrées

Lis l'article « « F », « M », « X »: Le genre et les pièces d'identité au Canada »: www.cliquezjustice.ca/vos-droits/f-m-x-le-genre-et-les-pieces-d-identite-au-canada

B. LGBTQ2S+ : Climat social actuel

Malgré les grandes avancées des droits LGBTQ2S+, les membres des communautés LGBTQ2S+ continuent d'être discriminés et des avancées restent à faire pour garantir leurs droits.

B.1. Victimes d'intimidation et de discrimination

Plusieurs études démontrent que les membres des communautés LGBTQ2S+ subissent de l'**intimidation et de la violence de façon disproportionnée** :

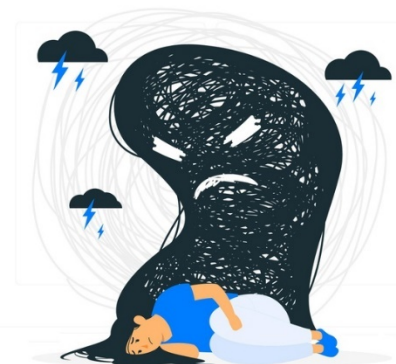
- 43% des jeunes trans ont été **intimidés** à l'école.
- 64% des élèves LGBTQ2S+ ne se sentent **pas en sécurité** à l'école.
- 37% des jeunes trans déclarent avoir été victime d'**harcèlement** ou d'**agression physique** à l'école.
- 53% des élèves signalent avoir entendu des **commentaires homophobes** de la part du **personnel de leur école**.

- 56% des élèves qui ne se conforment pas aux normes d'expression de genre sont **intimidés**.
- En 2020, les membres des communautés LGBTQ2S+ représentaient **10% des victimes de crimes haineux** sur le territoire du Service de police de Toronto.

B.2. Détresse psychologique

Plusieurs recherches soulignent que les gestes d'intimidation et de discrimination ont un impact sur la santé mentale des jeunes LGBTQ2S+ :

- Augmentation des idées suicidaires et des tentatives de **suicide** :
 - Les membres de la communauté LGBTQ2S+ sont **4 fois plus** à risque de se suicider que leur pairs cisgenres hétérosexuels.
 - Selon une étude menée au Manitoba et dans le Nord-Ouest de l'Ontario, en 2006, **28%** des personnes qui s'identifient comme **transgenres** ou **bispirituelles** ont fait **au moins une tentative** de suicide.
- Augmentation des taux de **dépression** et d'**anxiété** :
 - 80% des jeunes homosexuels signalent de graves **sentiments d'isolement**.
- Incidence négative sur la **performance académique** et sur l'**estime de soi**.





Besoin d'aide ?

Lorsqu'une discussion t'affecte, tu peux appeler :

Jeunesse, J'écoute en tout temps, peu importe le jour et l'heure.

Jeunesse, J'écoute offre un service de soutien gratuit, sans jugement et confidentiel, peu importe ton problème. Pour plus d'information :

- Envoie le mot PARLER au 686868.
- Appelle le 1-800-668-6868.

B.3. Vidéo YouTube « Sois qui tu es »



Sois qui tu es (3 min 52)



Visionne la vidéo YouTube « Sois qui tu es » :

<https://www.youtube.com/watch?v=m1aJjWWjvVg>

1. Nomme des comportements discriminatoires que Antoine a subis à l'école.

Réponse :

2. Nomme des conséquences que de tels comportements peuvent avoir sur Antoine.

Réponse :

3. Que pourrais-tu faire pour soutenir Antoine dans les épreuves qu'il subit?

Réponse :



Morinom ou deadname

Un « morinom » ou « deadname » est le prénom abandonné d'une personne trans. C'est souvent celui donné à la naissance et que la personne ne souhaite plus utiliser.

C. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : [**www.CliquezJustice.ca**](http://www.CliquezJustice.ca)
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.cliquezjustice.ca/glossaire

- **Éducaloi**, « Droits LGBTQ+ : 6 dates clés au Québec et au Canada ». En ligne : <https://educaloi.qc.ca/actualites-juridiques/droits-lgbtq-6-dates-cles-au-quebec-et-au-canada/>
- **Egale**, « Every Class in Every School: Final Report on the First National Climate Survey on Homophobia, Biphobia, and Transphobia in Canadian Schools ». En ligne : <https://egale.ca/wp-content/uploads/2011/05/EgaleFinalReport-web.pdf>. (En anglais seulement)
- **Gouvernement du Nouveau-Brunswick**, « Diversité sexuelle et de genre : Ressource pédagogique inclusive, Nouveau-Brunswick ». En ligne : https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/LGBTQ/6-Information_et_ressources_pour_ESS.pdf

- **Service de Police de Toronto**, « Toronto Police Service 2020 Annual Hate Crime Statistical Report ». En ligne :
<https://www.torontopolice.on.ca/publications/files/reports/2020hatecrime-report.pdf>

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2021 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario